



Organisateur : TMVEB – Tennessee Mockingbird Villiers en Bière
TMVEB – 1 domaine de la Gardiole – 77190 Villiers en Bière
E-mail: brocante@tennessee-mockingbird.com Tel: 06 60 83 03 25

Attestation-Inscription Vide-Grenier

**Se déroulant le Lundi 25 mai 2026
à Villiers-en-Bière**

Je soussigné(e),

Nom : Prénoms :

Né(é) le : .../.../..... à Département : Ville :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél : Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° :

Délivrée le : Par :

Déclare sur l'honneur :

- Avoir connaissance et accepter le règlement du vide-grenier de Villiers-en-Bière
- Ne pas être commerçant(e),
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce),
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à : **Le**

Signature :

Tarif : TMVEB, AVEB et habitants de Villiers-en-Bière : **4€/ml** Extérieur : **5€/ml**

Ci-joint règlement de Euros par chèque à l'ordre du TMVEB pour un emplacement d'une longueur de :

- 3 mètres linéaires
- Place en angle de 5 mètres linéaires
- 6 mètres linéaires

Bulletin d'inscription rempli à déposer à la mairie de Villiers-en-Bière dans la boîte aux lettres du TMVEB ou par courrier à l'adresse du siège social avec les pièces suivantes :

- 1- Une photocopie recto verso de la carte d'identité**
- 2- Un chèque libellé au nom du TMVEB**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Seules les personnes dont le dossier pose problème seront contactées, en particulier s'il n'y a plus de place ou s'il manque un élément dans le dossier.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS VENDREDI 15 MAI



Règlement du vide-grenier de Villiers-en-Bière

1. La manifestation est réservée aux **particuliers UNIQUEMENT**.
2. Conformément aux dispositions légales, chaque exposant s'engage à ne vendre que des objets ou mobiliers lui appartenant et dont le commerce est autorisé. En cas de non respect de cette disposition, l'organisation décline toute responsabilité en la matière ainsi qu'en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux, douaniers et contributions.
3. Il est formellement interdit, sous peine d'expulsion, de vendre des produits, des vêtements ou objets neufs. Sauf autorisation des organisateurs, il est également interdit de vendre des produits d'alimentation et des boissons.
4. Le vide-grenier aura lieu dans les parkings réservés aux salles des fêtes le lundi 25 mai 2026, de 8H à 18H.
L'installation se fera de 6H30 à 8H00 sur les emplacements attribués par le TMVEB.
Aucun matériel ne sera fourni par les organisateurs.
Les véhicules devront être sortis à 8H00 au plus tard et garés dans le parking prévu à cet effet.
Fin de la manifestation à 18H. TOUS les exposants s'engagent à avoir libéré les lieux avant 19H30 en ayant débarrassé et nettoyé l'espace occupé.
CHAQUE EXPOSANT EMPORTE SES ORDURES et OBJETS NON VENDUS.
5. L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8H00 et de les réattribuer à d'autres exposants sans qu'aucun dédommagement ne puisse être réclamé par les exposants défaillants.
6. **Aucun nouveau dossier ne sera accepté le jour de la manifestation.**
7. L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel ou véhicule.
8. **En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.**
9. L'exposant déclare sur l'honneur la non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)
10. Le prix des emplacements est de :
4€ le mètre linéaire membres *adhérents du TMVEB, de l'AVEB et habitants de Villiers-en-Bière*
5€ le mètre linéaire *personnes extérieures*
Les emplacements sont de 3 mètres au minimum, 6 mètres au maximum.
11. Le bulletin d'inscription rempli est à déposer à la mairie de Villiers-en-Bière dans la boîte aux lettres du TMVEB, ou par courrier à l'adresse du siège social avec les pièces suivantes :
 - a. Une photocopie recto verso de la carte d'identité
 - b. Un chèque libellé au nom du TMVEB**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**
Seules les personnes dont le dossier pose problème seront contactées, les autres personnes ne sont pas contactées.
CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 15 MAI 2026
12. La participation au vide-grenier de Villiers-en-Bière implique l'acceptation et le respect de la totalité du présent règlement.

Organisateur : TMVEB – Tennessee Mockingbird Villiers en Bière
E-mail: brocante@tennessee-mockingbird.com Tel: 06 60 83 03 25
<http://www.tennessee-mockingbird.com/pages/vide-grenier.html>